



DROITS DES FEMMES

Le Guide

JOURNÉES
DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES



Terre de talents

Restez informés
lesulis.fr



@lesulisofficiel



SOMMAIRE

Éditos.....	P4-5
Droit du travail.....	P7
Droit de la famille	P8
Droit du logement.....	P9
Droit à l'hébergement	P10
Droit des étrangers	P10
Droits à la santé	P11
Droits financiers.....	P13
Droits culturels.....	P14



ÉDITOS

Dans l'article 1 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges écrivait déjà en 1791 : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Plus de 230 ans plus tard, les droits des femmes ne sont toujours pas respectés malgré l'adoption de nombreuses lois et décisions visant à leur donner une place égale à celle des hommes dans notre société. La ville des Ulis, engagée dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes souhaite aider les femmes ulissiennes à mieux connaître leurs droits, ce petit livret fait partie des actions entreprises par notre municipalité pour leur faciliter des démarches

*Rose-Marie Boussamba,
Conseillère municipale chargée du Plan de
Réussite Éducative, du Périscolaire et de
l'Égalité Femmes / Hommes*



Même si les droits des femmes sont inscrits dans le droit français et si les lois les protègent et assurent l'Égalité Femmes / Hommes, on voit bien que ces droits sont mal connus et l'Égalité mal appliquée : droits et égalité au travail, droits de la famille, à la santé, à la culture, au sport, au logement, droits des étrangères, etc.

Le Collectif Droits des Femmes aux Ulis a souhaité être associé à la Municipalité pour faire connaître tous ces droits indispensables à la vie et au quotidien des Ulissiennes.

Notre objectif est qu'elles les revendiquent, qu'elles prennent toute leur place dans la cité et qu'elles se créent les parcours de vie qu'elles souhaitent. Depuis un an nous intervenons sur la santé, la culture, l'éducation, la vie associative et menons des actions dans le sport, les échanges-débats, la sensibilisation et l'information.

*Collectif Droits des Femmes aux Ulis
droitsdesfemmesauxulis@gmail.com*





Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité...

Art 22 Déclaration universelle des droits de l'homme

DROIT DU TRAVAIL

Le **Droit du travail** est l'ensemble des règles juridiques applicables aux relations entre employeurs privés et salariés, à l'occasion du travail.

CONCLUSION / EXÉCUTION / RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, DISCRIMINATIONS DANS LE CADRE DU TRAVAIL :

SUR LE PLAN LOCAL :

■ **Maison de Justice et du Droit**
Rue des Bergères
01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit du travail sur RDV (avocats et juristes)

- Permanences hebdomadaires du délégué du Défenseur des droits sur RDV (discriminations)

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ **Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne**
01 60 79 42 26 (standard téléphonique)
contact@cidff91.org
01 60 78 46 30 (ligne permanence juridique téléphonique)

HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS LE CADRE DU TRAVAIL

SUR LE PLAN LOCAL :

■ **Commissariat de police des Ulis**
01 70 29 30 10
Avenue des Champs Lasniers
Dépôt de plainte et consultations psychologiques

■ **Maison de Justice et du Droit**
Rue des Bergères
01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit du travail sur RDV (avocats et juristes)

- Permanences juridiques bimensuelles de l'association MEDIAVIPP sur RDV (consultations juridiques et psychologiques)

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ **Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne**
01 60 79 42 26 (standard téléphonique)
contact@cidff91.org
01 60 78 46 30 (ligne permanence juridique téléphonique)

■ **MEDIAVIPP (Association d'aide aux victimes d'infractions pénales)**
01 60 78 84 20 / contact@mediavipp91.fr

SUR LE PLAN NATIONAL :

■ **Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)**
01 45 84 24 24 / contact@avft.org



DROIT DE LA FAMILLE

MARIAGE, PACS, CONCUBINAGE, DIVORCE, SÉPARATION, PROCÉDURES DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

SUR LE PLAN LOCAL :

■ Maison de Justice et du Droit

Rue des Bergères

01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires généralistes sur RDV (avocats et juristes).

- Permanence mensuelle d'un avocat en Droit des mineurs sur RDV.

- Permanences d'information sur la médiation familiale de l'association CITHEA sur RDV.

INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES, SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE, DÉPÔTS DES DOSSIERS/REQUÊTES

■ Maison de Justice et du Droit

Rue des Bergères

01 64 86 14 05

Présence permanente de la Greffière du Tribunal judiciaire d'Evry sur RDV.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne

01 60 79 42 26 (standard téléphonique)

contact@cidff91.org

01 60 78 46 30 (ligne permanence juridique téléphonique)

LA VIOLENCE CONJUGALE DANS LE DROIT DE LA FAMILLE

Multiforme, la violence conjugale est souvent un sujet tabou même face à sa recrudescence dans la société. Elle se définit comme l'ensemble des actes de violence commis par l'un des époux sur l'autre au sein d'un couple. Qu'il s'agisse d'un mariage, d'une union libre ou d'un PACS, le statut de conjugalité importe peu. La violence conjugale peut se manifester par des actes isolés ou des actes répétés.

Selon le cas, la violence conjugale peut être physique, comme les coups et les blessures. Il y a également la violence conjugale psychologique, à l'instar des harcèlements et des injures. D'ailleurs, la violence conjugale de nature sexuelle se manifeste par un viol au sein d'un couple. Enfin, la violence conjugale économique concerne la privation de revenus, le contrôle des dépenses, etc. Pour se protéger de la violence conjugale...

INFORMATIONS SUR LES DROITS DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES (PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, SEXUELLES, ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES)

SUR LE PLAN LOCAL :

■ Maison de Justice et du Droit

Rue des Bergères / 01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires généralistes sur RDV (avocats).

- Permanences hebdomadaires du CIDFF de l'Essonne sur RDV (juristes).

- Permanences juridiques bimensuelles de l'association MEDIAVIPP sur RDV (consultations juridiques et psychologiques).

■ Commissariat de police des Ulis

Avenue des Champs Lasniers

- Permanence mensuelle du CIDFF de l'Essonne sur RDV (Accompagnement juridique des femmes victimes de violences conjugales).

Prise de rendez-vous au 01 60 79 42 26

Le gouvernement a mis en place un nouveau système d'accueil des victimes de violences conjugales et intrafamiliales au sein des commissariats. En effet, celles-ci ont la possibilité de signaler discrètement le motif de leur venue. Au commissariat de Police nationale des Ulis, il s'agira d'indiquer la couleur « rouge » à l'entrée afin de bénéficier d'un accueil personnalisé en toute confidentialité.

PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE

■ Maison Pour Tous de Courdimanche

- Permanence mensuelle de l'Association Paroles de Femmes (Accompagnement psycho-social des victimes de violences conjugales).

Prise de rendez-vous au 01 60 11 97 97

■ Commissariat des Ulis

Psychologue du commissariat (accueil des victimes).

- Permanence les 1^{er} et 3^e mardi du mois.

Prise de RDV : 06 46 76 06 12

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne

01 60 79 42 26 (standard téléphonique)

contact@cidff91.org

01 60 78 46 30 (ligne permanence juridique téléphonique)

■ MEDIAVIPP

(Association d'aide aux victimes d'infractions pénales)

01 60 78 84 20 / contact@mediavipp91.fr

■ Paroles de Femmes – Le Relais

01 60 11 97 97 (antenne de Massy)

antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

■ Femmes solidarités 91

01 70 58 93 30 / solidarite-femmes91@wanadoo.fr

■ Lieu Ecoute Accueil (LEA)

06 50 17 91 79 / lea@yerres.fr

SUR LE PLAN NATIONAL :

- 3919 : ligne d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences conjugales (du lundi au samedi 8h à 22h).

■ 0800 05 95 95 : Viol Femmes Ecoute : ligne d'écoute tous les jours 24h/24h.

■ 08 20 20 34 28 : Avocat Femmes et Violences.

DROIT DU LOGEMENT

DÉPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

■ En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

■ Service habitat-cadre de vie

Espace 128 / 01 69 29 34 36

RECHERCHER UN LOGEMENT SOCIAL

■ La plateforme d'action logement pour les salariés : www.al-in.fr

Informations sur le droit locatif, la qualité de l'habitat, sur la propriété et la copropriété, la fiscalité et les impayés de loyer/crédit immobilier.

SUR LE PLAN LOCAL :

■ Maison de la Justice et du Droit

Rue des Bergères

01 64 86 14 05

- Permanences juridiques bimensuelles de l'association ADIL 91 sur RDV.

- Permanences hebdomadaires généralistes sur RDV (avocats et juristes).



RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES LIÉS AU LOGEMENT (IMPAYÉS, TRAVAUX, CHARGES)

■ Maison de la Justice et du Droit

Rue des Bergères

01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires de conciliateurs sur RDV.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ ADIL 91

Maison Départementale de l'Habitat,
1, boulevard de l'Ecoute s'il pleut - 91003 Evry-Courcouronnes cedex. service gratuit d'information sur le logement à destination des particuliers.

01 60 77 21 22 / contact@adil91.org

■ Solidarité Nouvelles pour le Logement (SNL)

www.solidarites-nouvelles-logement.org

Contact Essonne

24 rue de l'Alun - 91630 MAROLLES EN HUREPOIX

01 69 58 77 58 / contact@snl-essonne.org

■ Droit Au Logement Opposable (DALO) :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005

Où envoyer ?

Secrétariat de la commission de médiation de l'Essonne

TSA 96830 - 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9

- Permanence DALO à l'ASTI, les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 18h à 19h30 (sur inscription).

ASTI - 23 résidence Les Amonts aux Ulis

Prise de RDV au 01 69 07 20 27

DROIT À L'HÉBERGEMENT

■ Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)

Demande à effectuer en ligne obligatoirement par un travailleur social : sisiao.social.gouv.fr

■ Foyer ADOMA

Inscription en ligne sur le site du Foyer ADOMA : dcwa.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/index/saisie

Contact siège social du Foyer ADOMA :

33 Avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris

01 40 61 42 00

■ Droit A l'Hébergement Opposable (DAHO) :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20343

Où envoyer ?

Secrétariat de la commission de médiation de l'Essonne

TSA 96830 - 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9

DROIT DES ÉTRANGERS

Informations sur le droit au séjour, recours contre les refus de titres et ordonnance de quitter le territoire national, problèmes de prise de rendez-vous en Préfecture, procédures administratives, nationalité française.

SUR LE PLAN LOCAL :

■ Maison de justice et du Droit

Rue des Bergères

01 64 86 14 05

- Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit des étrangers sur RDV (avocats et juristes)

- Permanences hebdomadaires du délégué du Défenseur des droits sur RDV

■ ASTI

Permanence d'accueil et d'aide dans les démarches administratives et juridiques des personnes étrangères.

Prise de RDV au 01 69 07 20 27

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

■ Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne

01 60 79 42 26 (standard téléphonique)

contact@cidff91.org

01 60 78 46 30 (ligne permanence juridique téléphonique)

SUR LE PLAN NATIONAL :

■ Info Migrants

Ligne téléphonique d'information juridique destinée aux étrangers.

01 53 26 52 82 du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

■ GISTI

Ligne téléphonique d'information juridique

01 84 60 90 26 du lundi au vendredi de 15h à 18h et le mercredi et vendredi de 10h à 12h.

■ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne dépendent de la commune de Créteil :

13-15, rue Claude Nicolas Ledoux, 94000 Créteil

01 41 94 69 30

■ Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)

201 rue Carnot, 94136 Fontenay-sous-Bois Cedex

01 58 68 10 10 : du lundi au vendredi, de 9h à 15h

DROITS À LA SANTÉ

■ Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)

69 rue de Paris, Orsay

01 69 28 49 42 / 06 33 05 12 86

Ouvert du lundi au vendredi midi.

Il propose :

- Sur rendez-vous, des consultations médicales avec un gynécologue et/ou une sage-femme : possibilité de vous faire prescrire une contraception, de surveiller votre grossesse, de vous faire dépister (IST) ou d'accéder ou procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

- Sans rendez-vous, des consultations infirmières où vous pouvez interroger un professionnel de santé en cas de retard des règles, de questions sur les moyens de contraception, d'infections sexuellement transmissibles (IST), de faire un test de grossesse, d'obtenir la contraception d'urgence.

■ Centre de Planification Familiale et d'Éducation Familiale (CPEF)

20 résidence le Bosquet Les Ulis,

01 69 07 81 52 / 06 33 05 12 86

Ouvert les lundis et jeudis.

C'est un lieu d'information et d'écoute. Il propose, sur rendez-vous, des consultations de suivi de femmes enceintes, **des séances de préparation à la naissance, du soutien et des conseils aux mères venant d'accoucher.**

■ Le Centre départemental de santé sexuelle

8 et 8bis place Victor Schoelcher, Massy

01 69 20 88 87 / 01 69 20 65 68

Ouvert du lundi au vendredi.

Le centre propose une offre de service gratuite individuelle et personnalisée, possibilité d'avoir accès dans les mêmes locaux à une :

- Consultation dépistage et soin des infections sexuellement transmissibles (IST).
- Consultation prophylaxie de pré exposition au VIH (PreP).

- Consultation gynécologique.
 - Consultation vaccination.
 - Consultation psychologique.
 - Consultation sage-femme : informations grossesses, post-grossesses.
 - Entretien avec une conseillère conjugale et familiale : violences conjugales, sexuelles, liées au genre.
 - Entretien infirmier : vie affective et sexuelle, contraceptions, pré et post IVG, réduction des risques.
 - Entretien avec une conseillère en santé sexuelle et droits humains : sexologie/santé sexuelle.
 - Entretien avec un membre de l'association AIDES.
 - Entretien avec un membre de l'association Charonne (pour les professionnels et les usagers) : michetonnage.
- **Le centre de PMI situé au niveau du centre commercial "les Boutiques"**
01 69 07 28 49
Ouvert tous les jours sauf le jeudi et le mardi matin.
Il propose, sur rendez-vous, un accompagnement autour de l'arrivée de votre enfant :
- Conseils de puériculture (allaitement et alimentation, sommeil, soins d'hygiène, développement psychomoteur, surveillance du poids, modes d'accueil...).
 - Accompagnement à la parentalité (écoute, communication, soutien dans les compétences maternelles...).
 - Rencontres avec la puéricultrice, sur rendez-vous, dans le centre ou à votre domicile.
 - Consultations médicales.
 - Rencontres avec le médecin, sur rendez-vous, dans le centre.
 - Consultations avec une psychologue.
 - Rencontres avec la psychologue, sur rendez-vous, dans le centre.

■ **"Ricochet", Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) centre de PMI**
20, résidence Le Bosquet - 01 69 07 81 52
C'est un espace d'accueil, de rencontres et de jeux. Il est ouvert le mardi matin de 9h30 à 11h30, pas d'inscription au préalable. Vous pouvez venir et partir quand vous le souhaitez. Il favorise l'autonomie et la socialisation des enfants de la naissance à 3 ans grâce à la présence rassurante de leur parent au sein du groupe. Des accueillantes vous invitent à partager un moment avec d'autres enfants et parents. Elles n'ont pas un rôle d'animation mais d'accompagnement et d'écoute. Ces temps de rencontres sont confidentiels et gratuits.

■ **"La Bulle", Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)**
Résidence les Hautes Bergères, Tour mai - 8, avenue des Champs Lasniers / 01 64 46 94 82 / 01 64 46 90 36.
Il est ouvert le lundi matin de 9h30 à 12h.

■ **Le Centre Municipal de Santé**
3 rue du Maine / 01 70 56 50 03
Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h30
Mercredi de 8h30 à 18h30
Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h30 à 12h

Les rendez-vous sont à prendre sur DOCTOLIB ou par téléphone. Il est nécessaire de prévenir en cas d'absence au rendez-vous fixé.

Activités assurées par le Centre Municipal de Santé :

- **Consultations dentaires (soins et prothèses)**
3 chirurgiens-dentistes se relaient sur les 2 fauteuils dentaires pour assurer les consultations, les lundis, mardis et jeudis de 9h à 19h30, le mercredi de 8h30 à 18h30, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, hormis les cas d'urgence qui sont gérés au cas par cas.

- **Consultation de gynécologie**
3 gynécologues et 2 sage-femmes assurent des consultations, sur rendez-vous, du lundi au samedi réparties selon un planning. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, hormis les cas d'urgence qui sont gérés au cas par cas. Toutes les consultations se déroulent en présentiel ou en télé consultation via l'application DOCTOLIB.

- **Consultations de médecine générale**
Les consultations ont lieu sur rendez-vous, hormis les cas d'urgence qui seront gérés au cas par cas. Toutes les consultations se dérouleront en présentiel ou en télé consultation via l'application DOCTOLIB.

- **Séances de vaccinations gratuites**
Le médecin vaccinateur assure 2 séances de vaccination, gratuite et sans rendez-vous, par mois le mardi de 16h à 18h30 sauf pendant les périodes de vacances scolaires.

- **Consultations de diététique**
Une diététicienne assure des consultations gratuites, sur rendez-vous, en direction de tous les publics.

- **Activités associées**
Au-delà de ses activités propres, le Centre Municipal de Santé met ses locaux à la disposition de plusieurs institutions ou associations ayant une action dans le domaine de la santé et avec lesquels il entretient un partenariat :

- Espace Parents Enfants (consultations de psychologues individuelles et familiales) et consultations de psychologues pour le PRE (Projet de réussite éducative) Association APASO

- Consultations conjugales et familiales (Association AFCCC 91 – APCE 91)

- Consultations de diététique en direction des diabétiques non insulino-dépendants par le réseau REVESDIAB (Réseau de santé Essonne Val de Marne Seine et Marne aux diabétiques de type 2)

- Consultations infirmières de prévention à destination des publics précaires assurées par les infirmières et si besoin par le médecin du CDPS (Centre départemental de prévention et de santé) de Massy géré par Département de l'Essonne

DROITS FINANCIERS

■ **RSA (Revenu de Solidarité Active)**
Se rendre sur le site en ligne caf.fr et effectuer la demande : il faut être âgé de plus de 25 ans. Pour les personnes étrangères hors Union Européenne, posséder un titre de séjour permettant de travailler depuis au moins 5 ans consécutifs, sauf pour les réfugiés, les personnes titulaires d'un titre de séjour « résident » et les personnes isolées avec enfants de moins de 3 ans.

■ **ARE (Aide au Retour à l'Emploi) :**

Conditions :

- Être inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi.
- Ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite.
- Pour les personnes âgées de plus de 53 ans : avoir travaillé au moins 130 jours ou 910 heures (soit 6 mois) au cours des 3 dernières années.
- Pour les personnes âgées de moins de 53 ans : avoir travaillé au moins 130 jours ou 910 heures (soit 6 mois) au cours des 2 dernières années.



■ **ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) :** après avoir épuisé tous ses droits au chômage

Conditions :

- Être inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi.
- Avoir des ressources mensuelles inférieures à 1 183,70€ pour une personne seule et 1 860,10€ pour un couple.
- En cas de reprise d'emploi avec de faibles ressources, le droit peut être maintenu pour compléter les revenus.
- Avoir travaillé au moins 5 ans au cours des 10 ans avant la fin de votre dernier contrat de travail.

■ **AAH (Allocation Adulte Handicapé) :**

Instruire un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

MDPH de l'Essonne

93 Rue Henri Rochefort, 91000 Évry-Courcouronnes

01 60 76 11 00

Du lundi au vendredi, de 9h à 13h puis de 14h à 16h

MDPHE@cd-essonne.fr

www.essonne.fr/sante-social-solidarite/handicap/la-mdph

Conditions :

- Être âgé de 20 ans minimum.
- Être reconnu personne en situation de handicap dont le degré de handicap est supérieur à 80% ou bien s'il est compris entre 50 et 79% et que votre incapacité vous empêche d'accéder à un emploi.
- Avoir des ressources mensuelles inférieures à 903,60€ pour une personne seule et de 1 635,50€ pour un couple.
- Les délais de traitement sont de 4 à 6 mois.

DROITS CULTURELS

Les droits culturels font partie des Droits fondamentaux énoncés dans la déclaration des Droits de l'Homme (et de la Femme) de 1948.

La Ville des Ulis souhaite favoriser l'expression de l'identité culturelle de tous. Œuvrer pour garantir le respect de la culture, défendre et promouvoir sa diversité, c'est bâtir un patrimoine culturel ou chacun pourra trouver sa place et se reconnaître.

Les richesses de ce patrimoine à construire ensemble, résident en chacun de nous. Il naît de nos origines, de nos sensibilités, de nos passions, de nos combats, de nos goûts. Ce bagage nous le transportons et l'enrichissons au fil de nos échanges, de nos expériences, il ne nous quitte jamais et ne cesse de se nourrir.

Pour garantir l'accès et la participation de toutes et de tous à la vie culturelle, les services et équipements se mobilisent.

Ils proposent de vous accueillir, de vous associer, de vous faire découvrir des propositions artistiques, de vous écouter, de construire des projets avec vous et de vous guider vers des ressources : livres, spectacles, films, ateliers artistiques, rencontres, débats, conférences, sorties culturelles etc.

De nombreux partenaires municipaux ou associatifs aux Ulis peuvent vous permettre de faire vivre vos droits :

■ **L'Espace culturel Boris Vian** vous accueille pour vous proposer une programmation riche et variée en spectacles vivants : théâtre, musique, danse...

01 69 29 34 91 / espaceculturel@lesulis.fr

■ **Le cinéma Jacques Prévert** vous propose chaque mois une vingtaine de films, des animations, des débats... Une programmation riche pour voir le 7^e art autrement.

01 69 29 34 52 / cinema@lesulis.fr

■ **Le Radazik** est une salle de concert polyvalente permettant d'accueillir des concerts, soirées stand-up, expositions, conférences, débats, ateliers...

01 69 29 34 57 / radazik@lesulis.fr

■ **Les Studios musicaux** permettent aux musiciens de répéter et d'enregistrer leurs morceaux. Ils peuvent ainsi produire des maquettes, seul moyen pour se faire connaître des maisons de disques ou des salles de concert.

01 69 86 09 67 / studiosmusicaux@lesulis.fr

■ **Les Centres Sociaux : Maison Pour Tous des Amonts et de Courdimanche**

Les Centres Sociaux sont des structures de proximité qui accompagnent la mobilisation et les projets d'habitants.

Ils construisent avec les bénévoles et les partenaires des solutions pour améliorer le quotidien proposant des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales et intergénérationnelles et des espaces d'écoute pour être toujours au plus proche de vos besoins.

Vous pouvez y bénéficier de différents services (ateliers parents/enfants, permanences sociales, Groupes de parole, Jardinage, Cafés Créatifs, Couture, Théâtre etc.) et bien sûr vous y impliquer en étant porteur de projet.

Renseignements :

• **MPT des Amonts** au 01 69 07 02 03

mpt_des_amonts@lesulis.fr

• **MPT de Courdimanche** au 01 69 07 48 04

mpt_de_courdimanche@lesulis.fr

■ **La Médiathèque François Mitterrand** accueille les habitants toute l'année et propose de nombreux services : emprunt, consultation sur place, conseils de lecture, postes informatiques en libre accès, etc. Des animations ont lieu tout au long de l'année, proposant des temps d'échanges autour de la littérature, de l'audiovisuel, ainsi que sur la Bande Dessinée, la robotique ou les sciences. A destination des petits et grands, la programmation est disponible sur place ou sur l'agenda en ligne.

L'inscription, gratuite pour tous, permet d'emprunter jusqu'à 50 documents dans les 15 médiathèques du réseau des médiathèques de Paris-Saclay. Elle donne également accès aux ressources numériques : presse en ligne, livres numériques, cours dématérialisés ou vidéo à la demande.

01 78 85 31 56 / mediatheque-ulis@paris-saclay.com

■ **La Vie de La Cité**

Vous informe sur les ressources associatives du territoire.

01 69 29 34 97 / viedelacite@lesulis.fr

■ **L'A.V.A.G.** (Association pour Vivre l'Auto-Gestion) favorise la réalisation de projets par et pour les Ulisiens. Elle propose entre autres des espaces ludothèque et multimédia aux Hautes Plaines. Un service d'entraide scolaire sur le quartier des Bosquets, des ateliers théâtre à la Maison Pour Tous de Courdimanche. Elle soutient également les habitants dans la création de nouveaux projets.

01.60.92.07.11 / ludo@avag.fr

■ **Le Club Léo Lagrange des Ulis**

Le Club investit le temps libre pour permettre à ses adhérents et usagers de grandir, de s'épanouir et de s'émanciper, en proposant des activités pour tous. Il soutient l'accès aux loisirs et développe des activités de « vivre ensemble ».

Le Club a plusieurs sections qui proposent notamment des cours de français pour adultes (Alphabétisation, FLE, remise à niveau), de l'accompagnement scolaire pour les enfants du CP à la terminale (aide aux devoirs + ateliers culturels), des animations dans le secteur enfance jeunesse (participation au dispositif Ville Vie Vacances, en proposant des séjours et des activités de loisirs...). Le club soutient les familles dans leurs départs en vacances propose des sorties familiales et des séjours familiaux.

Il possède également une section escalade, une section œnophile et dispose de 6 postes informatiques, connectés à Internet, (avec possibilité de formation en fonction des demandes).

Renseignements :

01 69 07 79 19



Women For Women

Un site multilingue. Portail d'informations en ligne multilingue.

Soutenir le parcours des femmes dans leurs droits : logement ; argent ; séparation, divorce ; garde d'enfant ; sécurité et ordonnance de protection ; santé physique, sexuelle et mentale ; droit de séjour en France ; police et justice.

Les professionnels-elles peuvent aussi y trouver de nombreuses informations afin d'aider au mieux les femmes qui se confient à eux-elles.

www.womenforwomenfrance.org.